Compte rendu de la réunion du collectif contre les Extrêmes droites du 2 octobre 2023

- Tous les mouvements présents à la première réunion sont représentés sauf l'UNSA : UCL, Francas, CDAFAL, LDH, ATTAC, Femmes Solidaires, FSU, Solidaires, ADN, Ligue de l'Enseignement.
- Sont excusés la CGT et les DDEN.
- La CFDT va décider de sa participation le 20 octobre lors de leur congrès.
- La Confédération paysanne a donné un accord de principe et reviendra vers nous bientôt.
- L'UJFP est d'accord pour être partenaire mais n'intégrera pas le collectif faute de militants présents en Dordogne. Elle propose son expertise et participera à nos actions quand ce sera possible.
- La FCPE et Dordogne Palestine n'ont pas encore répondu.
- Les militants d'Amnesty participeront à nos actions sans pouvoir adhérer (veto d'Amnesty France).

Tour de table sur les retours auprès de nos adhérents/mouvements concernant la première réunion :

- Certains mouvements ont déjà fait le choix d'intégrer le collectif d'autres sont encore dans une phase d'observation. Ils se décideront quand l'organisation et les objectifs seront plus clairs. La question de la présence des partis politiques est une de ces questions à traiter.

Garantir la sécurité des membres du collectif :

- Veiller à ne pas diffuser nos noms, adresses et téléphones personnels afin d'éviter l'entrisme comme des réactions inappropriées de militants d'ED.

Réunions du collectif:

- Le CR sera fait d'une manière tournante comme la distribution de la parole.
- Nous nous réunirons le premier lundi de chaque mois à 18h30 dans les locaux de la ligue de l'enseignement. Ensuite, lorsque les groupes de travail seront opérationnels, nous nous réunirons une fois tous les deux mois.

Communication:

- Un document sera distribué le 6 novembre avec les coordonnées de chacun.
- Léna nous présente le padlet « ressources » qui servira à recenser les documents importants.
- La communication interne se fera via l'adresse : veille-ed-dordogne@framagroupes.org

Prises de décisions :

- Nous souhaitons favoriser les décisions prises à l'unanimité. En cas de désaccord nous voterons.
- Un échange a lieu sur l'ouverture du collectif à des adhérents qui ne sont pas membres d'un des mouvements fondateurs et à la place qu'on pourrait leur accorder au sujet des prises de décision.

Différentes idées ont été proposées mais nous n'avons pas tranché. Nous continuerons de réfléchir à cette question.

Mise en place des groupes de travail / de gestion du collectif :

Ces groupes sont susceptibles d'évoluer et d'être renommés.

- « Groupe veille » : Claudie, Vincent, Jean-Pierre, Erwan Eva et David
- « Gestion administrative» : Léna et David L.
- « <u>Communication</u> » : Léna, David G. et David L. Un membre de la FSU se joindra peut-être à ce groupe.
- « Charte » : Cédric, Erwan Eva, Mathieu et Delphine.
- « <u>Formation, argumentaires et éducation populaire</u> » : Evelyne, Delphine, Thérèze, Léna et Mathieu.

Actions envisagées :

- Avant d'envisager des actions nous souhaitons nous investir sur l'organisation collectif. L'accent est mis sur la formation de chacun aux questions relatives aux ED.

Nom du Collectif:

Différents exemples de noms de collectifs existants sont présentés et un échange s'ensuit. Il est important que « contre les idées et actions des extrêmes droites » (ou quelque chose de similaire) y soit. De même qu'une formulation positive, constructive de type « pour les libertés, pour la démocratie » etc...
A suivre...

Place des partis politiques :

Une demande de la LFI 24 - directive - de participer à notre collectif est lue. Du débat que nous avons eu se dégage une tendance à refuser la participation des partis politiques notamment pour éviter toute récupération et/ou conflit que cela

pourrait faire naître pour des raisons liées au contexte politique actuel. Il est cependant noté que les partis sont des acteurs importants de la lutte contre les ED et que certains collectifs les acceptent. ADN, UCL et la LDH n'y sont pas favorables. D'autres mouvements souhaitent en discuter en retour avec leurs adhérents avant de trancher. Nous prendrons notre décision le 6 novembre, si nécessaire par un vote.

Secrétaire : David

Modérateur de la parole : Erwan Eva.